

Enfin , la nuit ne peut-elle pas avec plus de fondement que le jour , réclamer l'expérience pour elle ? Poètes , Orateurs , Historiens , tous les Sçavans , en un mot , ne parlent que des veilles , employées à la composition de leurs Ouvrages. Pytheas reprochoit à Demosthène , que ses pensées sentoient l'huile. Le nombre d'Auteurs que je pourrois citer , seroit infini ; nos Panégyristes modernes ne cessent de nous vanter les nuits , que leurs Héros ont données au travail.

Tel est , M. le système qu'on pourroit suivre , en optant pour le travail de la nuit. Je vais encore répondre pour elle à quelques objections , desquelles on pourroit induire , que celui du jour est plus propre & plus salutaire à l'esprit.

» 1°. L'esprit comme le corps a besoin de » délassement : il doit donc se conformer » à l'usage général. »

Cette Objection ne prouve rien pour le travail du jour. Nous l'avons dit. Quand l'esprit préside & suit le travail du corps , la fatigue de celui-ci peut l'affervir à son usage : mais lorsque l'esprit travaille seul , qu'il se suffit à lui-même pour ses opérations , & que c'est au corps à le suivre & à obéir , il est indifférent qu'il se conforme à cet usage ; & l'un & l'autre ne doivent avoir recours au repos , qu'après que la fatigue du travail l'exige.

» 2°. L'esprit ne peut travailler long-tems ;
 » il faut le distraire ; & peut-il l'être pendant
 » la nuit ?

L'esprit trouve ici de l'excès par tout ; s'il n'étoit point assés distrait pendant la nuit , il le seroit trop pendant le jour ; & je crois qu'il vaut mieux pour lui , de l'être moins. Dans la nuit , une lecture amusante , une idée agréable , un moment donné à tisonner son feu en hyver , ou à prendre le frais en été , lui procurent des délassemens , qui le dissipent sans doute moins , que l'impression des objets extérieurs , ou les sensations , qui le frappent pendant le jour.

» 3°. Réduire l'esprit à travailler la nuit ;
 » c'est en priver la Société civile ; il est mille
 » occasions dans la journée où il doit néces-
 » sairement se produire.

Je ne veux point faire un Misantrope d'un homme d'esprit qui travaille la nuit. L'arracher à ses semblables , en optant pour celle-ci , autant vaudroit-il le détruire : Il y a du tems pour tout , & l'esprit peut le diviser de façon , qu'il en employe autant pour l'utilité publique que pour la sienne. S'il est des occasions dans lesquelles il est obligé de paroître , il doit s'y prêter avec zèle ; mais ce n'est pas à dire qu'il n'ait pû préparer pendant la nuit les matériaux sur lesquels il doit s'exercer pendant le jour.

» 4°. L'esprit peut se donner pendant le
 » jour la solitude & la tranquillité de la nuit.

Cette supposition est difficile , pour ne pas dire impossible dans la pratique. De quelque précaution dont on se serve pendant le jour pour écarter le bruit , ou l'abord d'un Cabinet ; il n'est pas possible de remédier à l'un , ou de prévenir l'autre. L'amitié ou la nécessité ont des droits qu'on ne peut enfreindre ; & pourroit-on , sans manquer aux bienséances , se refuser aux empressements de l'une , & aux besoins de l'autre ? Ce n'est donc que pendant la nuit qu'on peut trouver ce silence & cette tranquillité que les Sciences demandent pour leur application.

5°. » L'esprit & le corps s'affoiblissent par
 » le travail de la nuit.

On ne peut disputer qu'ils ne s'affoiblissent aussi par le travail du jour. Quand l'un & l'autre sont fatigués , que ce soit de jour ou de nuit , ils peuvent cesser de travailler , & se procurer le délassement ou le repos , à proportion de leur fatigue.

6°. » Il est des travaux d'esprit auxquels il
 » ne peut vacquer que le jour.

Si l'esprit a besoin de lumières ou de secours étrangers, s'il est des Lectures, des observations qu'il ne peut faire que pendant le jour , ce sont des cas de nécessité auxquels il doit condescendre. Cela fait , rien ne l'empêche

pêche de reprendre ses exercices nocturnes, & de profiter du tems calme de la nuit pour naviger & arriver au Port, que les orages du jour pourroient lui rendre inaccessible.

Je ferois tenté, M. dans la crainte d'être taxé de partialité pour la nuit, de répliquer pour le jour; mais cela me meneroit trop loin. Je me borne donc à vous dire en sa faveur, que l'union du corps & de l'esprit est trop intime pour pouvoir souffrir de distinction par rapport au travail; & que le Créateur ayant une fois établi un ordre, & cet ordre étant confirmé par un usage général, nous devons nous y conformer & nous y soumettre.

Voilà, je pense, M. toutes les raisons qu'on peut donner, pour soutenir l'alternative du travail du jour ou de la nuit. Je ne sçais pour lequel vous vous déterminerez. Pour moi, quoique vous me prescriviez dans votre Lettre de faire un choix, je ne puis absolument m'y résoudre, & je vais entrer dans mes motifs d'indétermination, qui, s'ils ne servent à me justifier auprès de vous, me serviront au moins à éluder votre problème.

On doit convenir que l'esprit n'a point de tems fixe & déterminé pour travailler. On sçait par expérience qu'il est des heures où il ne peut rien faire; d'autres où il fait tout

ce qu'il veut. Souvent il remplit les opérations les plus difficiles, dans le tems où il s'y applique le moins; d'autres fois, le moment où il se croit le plus en état de produire, est le moment qui en est le plus éloigné. Comment dans une telle incertitude, après de telles variations, pouvoir choisir un tems plutôt qu'un autre, préférer le jour à la nuit, si on ne peut être plus assuré de réussir dans l'un que dans l'autre?

Quel Ecrivain n'en a pas fait l'épreuve? L'esprit, aidé de l'imagination & du jugement, a préparé & arrangé ses idées, ses raisons, ses preuves: il lui tarde, il se hâte de les produire: c'est la montagne en travail d'enfant. Mais on ne l'éprouve que trop; & l'instant heureux qu'il saisit pour les mettre par écrit, est suivi d'un instant malheureux qui les lui enleve.

On pense, on écrit aussi bien & aussi solidement dans le jour que pendant la nuit. Quel est l'homme, qui sans prévention, peut affirmer d'avoir de meilleures idées dans un tems que dans l'autre? Les productions de l'esprit pour la beauté & la bonté, sont intrinsequement des effets de l'imagination, qui tantôt bizarre & capricieuse, tantôt sage & modérée, agit ou n'agit pas; conçoit bien ou mal, & ne se détermine pas plus, eu égard au tems de ses opérations, pour l'heure de minuit, que pour celle de midi. L'es-

L'esprit a des momens heureux à la vérité ; mais se présentent-ils pendant le jour ou pendant la nuit , & plutôt dans l'un que dans l'autre ? Quel est l'Ecrivain qui les prévoit ? Y a-t'il des regles , des signes , des dispositions qui les indiquent ou les préviennent ? Le passé ne les a point connus ; & quelques découvertes , quelques progrès qu'on ait fait dans la Physique pendant ces derniers siècles , a-t'on pensé , a-t'il été possible de les découvrir ou de les fixer.

Qu'on ne dise pas que l'esprit peut se trouver dans de plus heureuses dispositions dans certains tems. D'abord , en ne disconvenant pas que ces dispositions se rencontrent , ce seroit comme si elles n'existoient pas , puisqu'elles ne pourroient être connuës & déterminées à un certain tems par l'esprit , de façon qu'il pût penser qu'il est alors en état de travailler.

D'ailleurs , ces dispositions seroient ou particulières , ou accidentelles , & les unes & les autres peuvent se faire sentir dans le jour comme dans la nuit. J'entens par ces dispositions particulières au travail de l'esprit, le silence , la solitude , le choix du sujet , le ramas des materiaux , leur ordre intellectuel ; enfin tout ce qui peut concourir à le placer dans les heureux momens d'opérer & de produire. La joye ou la tristesse , la sobriété

E v ou

ou l'intempérance , la santé ou la maladie ; la haine ou l'amour , toutes les passions en un mot , peuvent aussi fournir à l'esprit des dispositions accidentelles , qui le fassent s'exercer avec succès sur les sujets qu'il traite.

Mais peut-on soutenir que ces dispositions diverses de l'esprit , soient particulières , soient accidentelles , se manifestent plutôt le jour que la nuit , la nuit que le jour ? Peut-on déterminer plus précisément dans quel tems , dans quelle heure , dans quel moment elles pourront influer à ces opérations ? Les productions de l'esprit semblent dépendre du caprice ou du hasard : seul & préparé , joyeux ou triste , dans quelque disposition qu'on le suppose , il fera dans un tems ce qu'il ne peut pas dans un autre ; aujourd'hui il excellera pendant le jour , demain pendant la nuit ; il sera prodigue à dix heures du matin , avare à dix heures du soir. L'inconstance des tems est à son égard un foible parallele ; c'est un Prothée qui change de forme. Quel fond faire sur de si étonnantes variations ? Comment se fixer sur une application au travail aussi incertaine ? Comment se déterminer plutôt pour celui du jour , que pour celui de la nuit ?

Je ne pense pas que le travail du jour ou de la nuit contribue à la perfection des ouvrages d'esprit. Il en est des bons faits pendant

Tant le jour, il en est des bons faits pendant la nuit. Leur beauté, leur solidité pourroient-elles dépendre du cours du Soleil ou de la Lune ? Il est ridicule de le penser.

Demosthène dit avoir consumé plus d'huit le que de vin, pour acquérir son éloquence. Horace, Juvenal, les Anciens & les Modernes parlent de leurs veilles : est-ce à dire qu'ils n'ayent travaillé que la nuit ? La conséquence seroit absurde ; leur genre de vie la démentiroit. Une allusion à la longueur de leur travail, une métaphore appliquée à la durée & à la force de leurs études, le grand nombre de leurs productions, la solitude & le silence qu'elles exigent, telles sont les causes qui ont donné lieu aux Auteurs ou à leurs Panégyristes de confondre les travaux de nuit & de jour, & de les louer d'une plus longue & plus pénible application. Il est même certain que si les Auteurs n'avoient travaillé que pendant la nuit, il n'auroit pas été possible qu'ils eussent tant écrit, & nous aurions beaucoup moins d'ouvrages.

Toutes ces raisons me confirment, M. dans l'idée où je suis, que l'esprit peut & doit travailler en tout tems, le jour comme la nuit, puisqu'il n'est pas assuré d'opérer plus efficacement dans l'un que dans l'autre, & qu'il est d'un bon esprit de mettre à profit les momens heureux, mais incertains, dans

E. vj. les

lesquels , indépendamment des dispositions où il peut être , il se trouve en état de travailler. Je suis, M. &c.

A Aix le 11. Juillet 1742.

✽:✽✽ ✽✽✽✽✽✽✽✽:✽✽✽✽✽✽✽✽:✽✽

*REPONSE de M. Néricault Destouches,
à M. Frigot , qui lui a adressé des Vers
dans le Mercure du mois d'Août dernier.*

Lorsque j'ai combattu l'Athée,
Le Déste , le Libertin ,
Et les Sophismes d'un (*) Prothée ,
Dont l'objet n'est que trop certain ,
Et dont les Disciples maussades ,
Esprits aussi faux que malades ,
Par un effort impie & vain ,
Font la guerre à l'Être divin :
Et lorsque sans craindre la froide ,
Et sans aucun ménagement ,
J'ai fait la guerre ouvertement
Au mauvais goût qui nous inonde ,
Mon objet n'a jamais été
D'attirer à ma vanité ,
Ces grands éloges que désire
Un Ambitieux en délire ,

(*) Bayle.

Et dont il se sent si flaté :
 Je fais ma principale gloire
 De forcer la raison à croire ,
 Et déteste l'Impiété ,
 Qui sous cent figures diverses ;
 Pour calmer les ames perverses ,
 Ose attaquer la Verité.
 Je tance un goût faux , insipide ,
 Qui n'ayant que l'esprit pour guide ,
 Sans consulter le Jugement ,
 Galope sans mors & sans bride
 Loin de ce vrai simple & charmant ;
 Sur qui la Nature préside.
 De l'esprit tels sont les écarts
 Contre lesquels je me souleve ,
 Sans leur donner ni paix , ni trêve ;
 Et sans redouter les brocards.
 De tant d'*Esprits forts* qui m'abhorrent ;
 Et des fous qui nous deshonorant ,
 En étalant en Prose , en Vers ,
 Les faux brillans d'un goût pervers.
 Toutefois , je te le repette ,
 Une ambition indiscrette ,
 Un vain désir d'être fameux ,
 Ne m'a point excité contre eux ;
 Et le pur zèle qui m'anime ,
 Se reprocheroit comme un crime ,
 De former en secret des vœux

2234 MERCURE DE FRANCE

Pour l'encens le plus légitime ;
 Quiconque le cherche est un fat ;
 Mais le tien est si délicat ,
 Il part d'une main si flatueuse ,
 Si subtile à le préparer ,
 Qu'on est forcé de savouren
 Une odeur si délicieuse.

à Fortoiseau , le 26. Septembre 1742.

Les mots de l'Enigme & du Logogryphe
 du Mercure de Septembre , sont *la Botte
 d'Allumettes , & le Papier*. On trouve dans
 le Logogryphe , *Api , Pie , Pipe , Epi*.



E N I G M E.

Quoique d'une valeur très mince ,
 Je puis servir au plus Grand Prince.
 Je brille, quand je suis dans une belle main,
 Et c'est-là ce qui fait mon plus heureux destin.
 Fille de l'art , je dois mon être à la nature.
 Sans que je sois un ornement ,
 Le beau Sexe sans moi n'auroit point de parure,
 Et j'ai piqué plus d'un Amant.

Laffchard.

L. O.



LOGOGYPHE.

Mon Chef est un endroit , où le plaisir abonde ;
 Le reste est un éclat qui brille aux yeux du monde ;
 Lecteur , dans mon entier un Soldat Fantassin
 Trouve à se reposer , lorsqu'il est en chemin ;
 Oste le premier pied , le 3 & quatrième ,
 Je brille au Firmament d'une clarté suprême ;
 J'ai dans mon étendue un petit arbrisseau :

Dans la Champagne un clair Ruisseau ;
 Ce qu'on met au baudet pour aller à la Charge.
 Veux-tu manger du Lievre ? Ah ! l'excellent mor-
 ceau !

Ce qu'entraîne la Mer sur le bord du rivage ;
 Dans la Lorraine un beau Duché ;
 En Provence un Archevêché ;
 Que te dirai-je encore ?
 Une Ville en Bigorre ;
 De Riviere un petit poisson ;
 Ce qu'on voit rarement chés un Gascon ;
 Chés le Suisse un Canton. 3 notes de Musique ,
 Mon tout est dans l'Eglise aux frais de la Fabrique.

AUTRE.

J'inspire les Amans dans leurs tendres allarmes ;
 J'inspirai même un de mes partisans

Dans

2236 MERURCE DE FRANCE

Dans l'éloge qu'il fit de mes charmes puissans.

Tout le monde me rend les armes.

On passeroit sans moi de fort tristes instans.

Mais, si tu veux, pour me connoître,

En divers sens me voir paroître,

Tu trouveras, mon cher Lecteur,

Certaine bouteille de verre,

Fort utile à l'Apoticaire.

Un mot de mépris & d'horreur.

Ce qu'une Princesse très-belle

Employa pour sauver un Amant infidèle,

Qui méprisa sa flâme & ses attraits.

Ce que le Pigeon n'eût jamais.

Un mot Latin qui signifie

Un Animal dont on craint la fureur.

Un arbre dont le Suc est contraire à la vie,

Et qui, par sa mauvaise odeur,

De l'Abeille, dit-on, ralentit la vigueur.

Ce qui dans un visage

Enchanté davantage,

Et qui trahit souvent les sentimens du cœur.

Ce qui sauva jadis Rome & le Capirole,

Quand les Habitans de la Gaule

Firent irruption dans le Pays Latin.

Certain endroit du corps Humain,

Où réside, suivant un sentiment plausible,

La faculté qui rend sensible.

Ce

Ce dont on fait le tour & par terre & par eau.
 Ce qui de la liqueur est au fond du tonneau.
 Lecteur , si tu parviens à deviner mon être ,
 Et qu'à ces traits tu puisses me connoître ;
 Je te ferai , ma foi , présent
 D'un poste dans mon Régiment.

de Haulleterre , de Dreux!



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX-ARTS, &c.

HISTOIRE NOUVELLE de la Ville & Principauté d'Orange , divisée en plusieurs Dissertations Historiques, Chronologiques & Critiques , sur leur Etat ancien & moderne, Politique & Ecclésiastique, contenant plusieurs choses qui peuvent servir à l'Histoire de France & de Provence. Recueillie par les soins du R.P. BONAVENTURE DE SISTERON , Prédicateur Capucin. 1 Vol. in-4°. d'environ 450 Pages. A Avignon , chés Marc Chave. M. DCC. XLI. & se trouve à Paris , chez le Mercier & Boudet , rue St. Jacques.

Cette Histoire n'eut pas été plutôt publiée qu'il en parut un Sommaire contenant le précis

précis des cinq Dissertations dont elle est composée ; & ayant depuis parcouru l'Ouvrage entier, qui nous a paru curieux & intéressant, nous croyons ne pouvoir en donner une connoissance plus exacte, qu'en rapportant ici le même Sommaire des différentes Dissertations.

DISSERTATION PRÉLIMINAIRE. Idée de la Ville & Principauté d'Orange. Sa dépendance. Son union à la Province du Dauphiné. Sa Fondation par les Phocéens. Ce qu'ils firent pour se maintenir paisibles possesseurs de Marseille, dont ils avoient été les Fondateurs ; leur recours aux Romains Valeur de Caius Marius. Ses victoires sur les Cimbres, sur les Teutons & les Ambrons. Lieux où il les remporta. Triomphe érigé à sa gloire. Conquête de la Provence par le même. Vains efforts de ce Peuple à se soustraire à la domination des Romains. Clovis les chasse de toutes ses Provinces conquises. La Provence devient le Théâtre de la Guerre. Elle est successivement conquise par divers Peuples. La Ville d'Orange emportée d'assaut par les Sarrazins. Guillaume au Cornet, envoyé par Charlemagne, chasse les Infideles des Provinces conquises. Reprend la Ville d'Orange ; l'Empereur l'érige en Principauté, & la donne à Guillaume. Exacte Chronologie de ceux qui l'ont possédée.

S R-

SECONDE DISSERTATION. Differens sentimens des Auteurs sur la Fondation de la Ville d'Orange. Réfutation de M. de la Pise sur son Histoire. Diverses opinions sur le nom qu'on donnoit à cette Ville. Autres sentimens sur l'arrivée des Phocéens à Marseille. Leurs Colonies en divers Pays. C'est aux Romains à qui on doit attribuer les plus somptueux Monumens de quelques Villes des Gaules. L'Inscription Sépulchrale découverte dans la Ville d'Orange, en est une preuve suffisante. Traité de l'Arc de Triomphe; divers sentimens des Auteurs sur le tems de sa construction. Analyse de ses Inscriptions, & de tous les Antiques Monumens qui sont dans la Ville. Critique contre la Dissertation de M. Guibs au sujet de l'Arc de Triomphe. Quel fut le Pays des Cimbres, des Teutons & des Ambrons. Les Romains leur opposerent Caius Marius pour les combattre. Eloge de ce grand Capitaine.

TROISIEME DISSERTATION. Etat Moderne & Politique de la Ville & Principauté d'Orange. Origine de sa Souveraineté. Etat des Gaules depuis la division qu'en firent les Empereurs. Généalogie de Guillaume au Cornet. L'Histoire de sa Vie & de celle de ses enfans. Le Pere Mabillon continuë l'Histoire; il y renferme les Actes de sa Béatification & de sa Canonisation. Le même Auteur donne

donne au long la Genéalogie de ce grand serviteur de Dieu.

QUATRIEME DISSERTATION Genealogie des quatre Races qui ont possédé cette Principauté. Droits incontestables des Rois de France sur cette même Principauté. Boson, Roi d'Arles l'usurpe & s'en déclare le Prince. Louis & Carloman lui déclarent la Guerre & le forcent de s'en demettre. Il s'y rétablit & en fit hommage au Roy de France. Raoul Roy de Bourgogne devint le second usurpateur de cette Principauté; elle passe successivement à ses enfans. Les Comtes de Provence & Forcalquier en deviennent les légitimes possesseurs. Charles IV. Roy de Sicile réunit cette Principauté à la Couronne de France. Elle passe aux Empereurs Romains & successivement à Raymond, Comte de Toulouse & à ses héritiers. Frederic II. Empereur d'Allemagne, donne l'investiture de la Principauté d'Orange à Guillaume des Baux. Raymond, de la même Famille, en revétit Charles d'Anjou frere de Saint Louis. Erreurs de Bodin & de Messieurs de Sainte Marthe sur le transport de cette Souveraineté. Détail Historique & Chronologique des Droits des Rois de France sur cette Principauté, mouvante en Fief Hommage Lige du Comté de Provence. Analyse des Droits des Maisons de Châlon, de Longueville, de Conty, de Nemours.

mours, de Mailly, d'Alegre & de Matignon.
Vaine prétention des Comtes de Nassau.

CINQUIEME DISSERTATION.
Souveraineté de la Principauté d'Orange.
Les pays qui en dépendent; son Gouver-
nement Juridique & Politique. Descrip-
tion de cette Ville & de sa situation an-
cienne. Des Fauxbourgs, & de son vaste &
fertile Terroir. Détail Historique des Princes
qui l'ont possédée. Démolition de ses Forti-
fications par Louis XIV. Institution de son
Parlement par Guillaume VIII. de Châlon.
Noms de ses premiers Officiers. Passage de
l'Armée d'Annibal sur le Rhône. Divers sen-
timens des Auteurs sur ce Passage. L'Auteur
suit les plus respectables Ecrivains de l'An-
tiquité, pour démontrer l'endroit où ce grand
Capitaine passa avec toute son armée.

LOGIQUE, en forme d'Entretiens, ou l'Art
de trouver la vérité, par le P. *Regnault*, Jé-
suite, 1. vol. in-12. A Paris, chés *Clouzier*,
& *David*, fils, &c. rue S. Jacques., 1742.

LE PRATICIEN des Juges & Consuls,
ou Traité du Commerce de Terre, & de
Mer, à l'usage des Marchands, Négocians,
Banquiers, Agens de change, & Gens d'Af-
faires, &c. Nouvelle Edition, augmentée de
plus de moitié. 1. vol. in-4°. A Paris, chés
Saugrain, pere, rue de Savoye, 1742.

Mss

MEMORIAL Alphabétique des choses concernant la Justice, la Police, & les Finances de France, sur le fait des Tailles. *Cinquième Edition*, 1. vol. in-4°. A Paris, chés Denis Mouchet.

NOUVEAU TRAITE' DE LA VENERIE ; composé par un Gentilhomme de la Venerie du Roy, 1742. in 8°. Ce Traité contient la Chasse du Cerf, celles du Chevreuil, du Sanglier, du Loup, du lièvre & du Renard, avec la connoissance des chevaux propres à la Chasse, & des remèdes pour les guérir, lorsqu'ils se blessent ; des instructions & des remèdes pour garantir & pour guérir les chiens de la rage ; la manière de dresser les chiens couchans à l'arrêt, de les mettre à commandement, & de leur apprendre à rapporter ; un Traité de la Pipée, de la Fauconnerie, & les termes de cette espee de Chasse. On y a joint un Dictionnaire de la Chasse du Cerf & du Chevreuil, le tout orné de Figures. A Paris chés Mesnier, Libraire, rue S. Severin, au Soleil d'Or.

ESSAI des Effets de l'Air sur le Corps humain, par M. Jean *Arbuthnot*, Docteur en Médecine, Membre des Colleges Royaux des Médecins de Londres, & d'Edinbourg, & de la Société Royale, traduit de l'Anglois, avec

avec des Notes , par M. *Boyer de Pebrandie* ,
 Docteur en Médecine , de la Faculté de
 Montpellier , *A Paris* , chés Jacques *Barois* ,
 Fils , Libraire , Quai des Augustins , à la
 Ville de Nevers , 1742. Vol. in 12. de 287,
 pages , sans la Préface , la Table des Cha-
 pitres & celle des Matières.

LES AMUSEMENS DE LA CAMPAGNE ;
 ou Récréations Historiques , avec quelques
 Anecdotes secrettes & galantes. Six volumes
 in-12 , se trouvent *A Paris* , chés *Goussier* ,
 fils , Libraire , rue S. Jacques ,

NOUVEAU VOYAGE aux Isles de l'Amé-
 rique , contenant l'Histoire naturelle de ces
 Pays , l'Origine , les Mœurs , la Religion ,
 le Gouvernement des Habitans anciens &
 modernes , les Guerres & les Evenemens
 singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour
 que l'Auteur y a fait. Par le R. P. LABAT ,
 de l'Ordre des Freres Prêcheurs. Nouvelle
 Edition augmentée considérablement , &
 enrichie de Figures en Taille douce. Huit
 Volumes in-12. *A Paris* , rue S Jacques ,
 chés Guillaume Cavelier , pere , au Lys d'or ;
 M. DCC. XLII.

On voit le Portrait de l'Auteur à la tête
 du I. Volume , fort bien gravé , dans un
 Cartouche , avec cette Inscription autour ;

Le

2244 MERCURE DE FRANCE

Le R. P. J. B. LABAT, Jacobin, mort à Paris le 6. Janvier 1738. âgé de 75. ans. Au bas de la Gravûre, qui est ornée de plusieurs Symboles convenables au Sujet, on lit ces quatre Vers :

Ecrivain curieux des Pays & des Mœurs,
Il orne ses Ecrits des graces de son style,
Corrige, en amusant, l'homme de ses erreurs,
Et sçait mêler partout l'agréable à l'utile.

Pour faire utilement la lecture de tout cet Ouvrage, il faut lire les Préfaces, tant celle de la premiere Edition, qui est ici réimprimée, que celle que l'Auteur a mise à la tête de cette nouvelle Edition, ne contenant ensemble qu'environ 36. pages.

Suivent les Aprobations des Docteurs & Professeurs en Théologie du même Ordre, qui l'ont lû par ordre du R. P. Général & du P. Provincial.

Et l'Approbation particuliere de M. H. Besnier, Docteur Regent en Medecine, & Ancien Professeur de Botanique aux Ecoles de la Faculté de Paris : » lequel après une » attention singuliere qu'il assure avoir donnée à la lecture des Mémoires du R. P. » Labat, déclare que rien n'est, à son avis, » si utile aux Voyageurs, aux Habitans de » ce Pays, aux Commerçans, & à ceux qui
» s'apli-